

d'optimisme. Il se rend compte que le Canada fait fausse route et il pousse l'optimisme jusqu'à critiquer d'abord la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement pour préconiser ensuite des réformes pratiques; il indique les mesures à prendre afin de sortir le pays de l'impasse dans laquelle il se trouve. Je demande à mon honorable ami et à n'importe quel citoyen du Canada doué d'une intelligence ordinaire, comment il se peut que nous manquions de confiance,—non pas dans le Gouvernement—mais dans notre pays, si nous tenons compte de l'avenir superbe qui est réservé à ce grand Dominion du Canada? Jetez un coup d'œil sur les Provinces maritimes et songez un peu aux énormes ressources qui ne demandent qu'à être développées là-bas; songez aux ressources naturelles de la province de Québec, n'oublions pas que notre pays ne renferme que 4 p. 100 de la population totale du globe. Et vous savez tous ce que cela signifie. C'est un fait notoire que le sol de la province de Québec recèle les plus riches gisements d'amiante du monde entier; la province d'Ontario est dans le même cas pour ce qui est du nickel tandis que les provinces de l'Ouest produisent tout le blé nécessaire à l'approvisionnement de l'empire britannique. Mon honorable ami a également énuméré tout à l'heure les vastes ressources que possède la Colombie-Anglaise. A entendre les discours de certaines gens, on inclinerait à croire qu'il est impossible de trouver autre chose en Colombie-Anglaise qu'un petit nombre de Japonais et de Chinois ainsi que quelques billes de bois de sciage. Mon honorable ami, toutefois, nous a fait voir le développement merveilleux de l'industrie minière dans la province de la côte du Pacifique. Et que dire de la vallée de l'Okanagan et de sa magnifique zone fruitière. Songeons un peu aussi aux ressources minérales que recèle le sol de l'Alberta sans compter qu'il renferme 15 p. 100 des approvisionnements de houille du monde entier. Si nous tenons compte de toutes ces énormes ressources du Canada, avons-nous le droit de nous laisser aller au pessimisme? Pas du tout. En ce qui regarde l'avenir du Canada, je suis aussi optimiste que qui que ce soit au pays. Cependant, lorsque je critique l'attitude du Gouvernement, je refuse de m'incliner devant le principe qu'ont posé l'honorable député (M. Humphrey) ainsi que le ministre intérimaire des Finances (M. Robb), que ces critiques tendent à embarrasser le crédit du pays. Non, monsieur l'Orateur, je n'admets pas cette opinion pour un seul instant.

Le bilan déposé par le ministre intérimaire des Finances est loin de lui faire honneur, pas plus qu'au grand parti libéral du reste.

[M. Harris.]

Il ne serait guère honorable pour une entreprise industrielle quelconque de déclarer à ses actionnaires,—c'est-à-dire le peuple canadien dans le cas présent,—qu'elle dépose un certificat de vérification des comptes de la part d'un vérificateur autorisé lorsque ce certificat n'en est pas un du tout au véritable sens que comporte ce mot; il ne s'agit aucunement d'un certificat de vérificateur selon que l'entend le citoyen ordinaire. Il y a quelque chose de radicalement mauvais du moment que le Gouvernement est obligé de mettre son bilan sous le couvert d'un certificat de vérification plus ou moins valable afin de ramener la confiance dans l'esprit de la population. Pour moi, les résultats des opérations de l'exercice devraient ressortir tout naturellement du bilan sous une forme facilement intelligible pour le public en général; il ne devrait pas être nécessaire d'avoir des pages et des pages d'explications sur les méthodes suivies afin d'arriver à l'équilibre du budget.

Le fait pour le ministre intérimaire des Finances de tenter d'établir, dans le second paragraphe de son exposé budgétaire, de quelle façon le chiffre de la dette nationale a été réduit, constitue une insulte à l'intelligence des citoyens du Canada. Pour quelle raison serait-il nécessaire de fournir pareilles explications? Est-ce que nous ne sommes pas une nation depuis cinquante ou soixante ans? Est-ce que le peuple ne sait pas de quelle façon les comptes publics sont tenus et comment on équilibre nos recettes et nos dépenses? Je le répète, il y a quelque chose de radicalement mauvais pour que le Gouvernement ait recours à ces méthodes. J'aime à me représenter par l'imagination le ministre des Finances (M. Fielding) faisant la revue du bilan de l'exercice. Son exposé budgétaire disait franchement et honnêtement où nous en étions. Il n'hésitait pas à avouer qu'une somme de 31 millions avait été ajoutée à la dette publique, pas plus qu'il n'hésitait du reste à placer le déficit des chemins de fer à l'endroit où il doit être. Mais voici que dans le dessein de dissimuler la diminution de nos revenus par suite de la crise commerciale qui sévit par tout le pays, le ministre intérimaire des Finances se voit dans la nécessité de mettre au compte du chemin de fer National-Canadien un emprunt de 50 millions, contracté par l'administration du réseau national en 1922-1923 au moyen d'obligations garanties par l'Etat. En réalité, dans quelle colonne aurait-on dû inscrire cette somme? Elle aurait dû être ajoutée au chiffre de la dette nationale. Voilà pourquoi, je prétends que le bilan déposé par le Gouvernement n'est ni franc ni honnête, puisque en dépit de ce fait, le ministre proclame que la dette publique a été